



Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement

23ème réunion du Comité permanent

Bonn, 13 - 14 décembre 2001

CMS/StC.23/Doc.5Add (Rev.1)

RAPPORTS DES MEMBRES DU COMITÉ, DES SECRÉTARIATS D'ACCORD ET DES OBSERVATEURS

Préparé par le Secrétariat

1. Le présent document contient tous les rapports reçus des membres du Comité, des secrétariats d'Accords et des observateurs avant la réunion. Les rapports des groupes de travail font l'objet de documents individuels. Ces rapports sont reproduits sans changement dans la version originale. Dans la mesure du possible, les rapports, ou certains passages d'entre eux, ont été traduits dans les autres langues de travail du Comité permanent.
2. En ce qui concerne les membres du comité, au moment où le présent document a été rédigé, un rapport a été reçu de l'Uruguay concernant la région des Amériques et des Caraïbes. Il est joint à cette note en tant qu'Annexe I. Pour toute zone géographique qui n'est pas couverte par les rapports écrits, le membre qui la représente est invité à faire un rapport oral à la réunion sur les progrès accomplis.
3. Des rapports ont été reçus aussi des secrétariats d'ACCOBAMS, AEWA, ASCOBANS et Eurobats. Ils sont joints à cette note en tant qu'Annexes II-V.